**PROJET DE RÉSOLUTION**

**Préambule**

Le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d’avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis.

Aux quatre coins de la province, le marché abordable est surchargé. Il devient nécessaire de renforcer durablement le filet social québécois en répondant aux besoins urgents et essentiels de milliers de ménages vulnérables, en réduisant les inégalités socioéconomiques et en bâtissant des communautés plus résilientes et solidaires.

Au Québec, présentement, c’est 305 590 ménages qui ont des besoins de logements adéquats et abordables, avec un taux s’élevant à 9 %, selon les données du dernier recensement.

La relance de l’économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires. C’est un chantier qui serait générateur d’emplois, de richesses, de bien-être et une garantie supplémentaire que le Québec et sa population seront mieux préparés pour affronter les effets de la crise actuelle et celles à venir.

Les investissements en habitation communautaire permettent d’atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes dans les régions.

En effet, chaque dollar investi dans la réalisation de projets d’habitation communautaire génère 2,30 $ en activité économique dans le secteur de la construction.

En plus d’être rentable, de soulager la pression sur les services publics, de combattre la pauvreté et de favoriser l’autonomie, ce virage enverrait un signal fort que le gouvernement souhaite loger convenablement les Québécoises et les Québécois.

Ne laissons pas les apprentissages de cette crise de confinement se perdre en vain; logeons convenablement les Québécoises et les Québécois!

*Un projet de résolution pour adoption par votre conseil municipal se trouve en page suivante.*

**RÉSOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D’UNE PROGRAMMATION ACCÈS- LOGIS**

**Attendu que** le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d’avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

**Attendu que** 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

**Attendu que** ces besoins ne sont pas comblés par l’offre actuelle de logements ;

**Attendu que** la relance de l’économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

**Attendu que** les investissements en habitation communautaire permettent d’atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

**Attendu que** chaque dollar investi dans la réalisation de projets d’habitation communautaire génère 2,30 $ en activité économique dans le secteur de la construction;

**Attendu qu’il** est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

**Il est proposé de :**

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d’inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu’à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

Nous vous prions de transmettre une copie de la résolution dûment adoptée aux personnes suivantes :

**Madame Andrée Laforest**

Ministre des Affaires municipales et de l’Habitation

Ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Édifice Jean-Baptiste-De La Salle

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Chauveau, 4e étage

Québec (Québec) G1R 4J3

ministre@mamh.gouv.qc.ca

**Madame Sonia LeBel**

Ministre responsable de l’Administration gouvernementale

Présidente du Conseil du trésor

875, Grande Allée Est, 4e étage, secteur 100

Québec (Québec) G1R 5R8

cabinet@sct.gouv.qc.ca

**Monsieur Eric Girard**

Ministre des Finances

Ministre responsable de la région de Laval
12, rue Saint-Louis, 1er étage

Québec (Québec) G1R 5L3

ministre@finances.gouv.qc.ca

**Association des groupes de ressources techniques du Québec**

533 rue Ontario Est, bureau 340

Montréal (Québec) H2L 1N8

direction@agrtq.qc.ca